



Séance du 31 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 24
Date de la convocation : 25 mars 2026
Date d'affichage : 07 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. S. COLLILIEUX – B. PY – M. JACOBBERGER – G. BRIOT adjoints – C. HOSATTE – Y. TESTON – C. PERON – K. LIONNET – O. HOULLON – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN - M. FAIVRE – J. MOLNAR – S. BERNARD – M. METTAVANT – Z. KANJUGA – F. DEMESY – C. MATHIE – S. FASQUELLE

Pouvoirs : T. SEGUIN donne pouvoir à S. COLLILIEUX

Excusée : C. COUDEREAU

Absente : N. SMAINE PELLETERET

Madame Ghislaine BRIOT a été désignée secrétaire de séance

DCM 2026/03/10

Désignation des membres qui formeront les commissions municipales

Les commissions communales ont pour vocation d'étudier des questions soumises au Conseil Municipal.

Les matières sont donc aussi variées que les compétences du Conseil Municipal. Elles peuvent intervenir dans tous les domaines dès lors qu'il s'agit d'un intérêt local, relevant de la compétence du Conseil Municipal.

Elles ont un rôle **consultatif**.

Le Conseil Municipal détermine par délibération :

- Le nombre de conseillers siégeant dans chacune des commissions,
- Le nom des conseillers municipaux désignés pour siéger en commission.

Elles sont présidées de droit par Madame le Maire.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la désignation des conseillers municipaux doit respecter le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste pour permettre l'expression pluraliste des élus municipaux.

Ainsi, les listes d'opposition auront 1 siège chacune par commission.

Il est proposé aux conseillers municipaux de créer 8 commissions à savoir :

- Commission Finances,
- Commission Travaux, Petites Villes de Demain, Urbanisme,
- Commission Scolaire,
- Commission Sports et Jeunesse,
- Commission Forêt et Réseaux Secs,
- Commission Culture, Patrimoine, Fêtes,
- Commission Nature et Fleurissement,
- Commission Informations Municipales.

Il est proposé de fixer à 8 le nombre de conseillers siégeant dans chacune des commissions.

- Désigne ainsi qu'il suit, par, les membres qui siégeront au sein des 8 commissions communales suivantes :

FINANCES	TRAVAUX PVD URBANISME	SCOLAIRE	SPORTS ET JEUNESSE	FORET et RESEAUX SECS	CULTURE ET PATRIMOINE	INFORMATIONS MUNICIPALES	NATURE Berser Levrault
M. COLLILIEUX	M. COLLILIEUX	Mme BRIOT	Mme PY	M. JACOBBERGER	Mme PY	Mme PY	Mme GRANDJEAN
M. SEGUIN	M. JACOBBERGER	Mme HOSATTE	M. KANJUGA	M. KANJUGA	M. SCHLUMBERGER	M. TESTON	Mme BRIOT
M. TESTON	M. SEGUIN	M. JACOBBERGER	Mme SMAINE PELLETERET	M. BERNARD	Mme SMAINE PELLETERET	M. BERNARD	Mme METTAVANT
M. PERON	Mme HOSATTE	Mme DUPATY	M. SCHLUMBERGER	M. SCHLUMBERGER	Mme DUPATY	Mme METTAVANT	Mme MOLNAR
Mme PY	M. SCHLUMBERGER	Mme DEMESY	M. MATHIE	M. FAIVRE	Mme GRANDJEAN	M. FAIVRE	Mme DUPATY
Mme BRIOT	M. PERON	Mme LIONNET	Mme HOSATTE	Mme DEMESY	Mme LIONNET	M. PERON	Mme DEMESY
M. JACOBBERGER	M. HOUILLON	M. MATHIE	M. PERON	M. MATHIE	M. FAIVRE	Mme. DUPATY	Mme LIONNET
M. FASQUELLE	M. FASQUELLE	Mme COUDEREAU	Mme COUDEREAU	M. FASQUELLE	M. FASQUELLE	Mme COUDEREAU	Mme COUDEREAU

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 070-217001205-20260402-20260310-DE

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Marie-Claire FAIVRE


